

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 10 février 2012

Décret du 9 février 2012 portant nomination du président du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie - M. Ville (Christian)

NOR : ETS1134605D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu l'article 13 de la Constitution ;
Vu le code du travail, notamment son article L. 6123-2 ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Christian Ville, inspecteur général des affaires sociales, est nommé président du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Art. 2. – Le Premier ministre, le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 février 2012.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
FRANÇOIS FILLON

NICOLAS SARKOZY

*Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,*
XAVIER BERTRAND

*La ministre auprès du ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,
chargée de l'apprentissage
et de la formation professionnelle,*
NADINE MORANO